



## CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME (CCP)

Onzième réunion  
Genève, 30 mai-1<sup>er</sup> juin 2001

### Suivi de l'étude sur le financement de l'ONUSIDA

#### Généralités

A la sixième réunion du CCP en mai 1998, le Groupe de travail du CCP sur la Mobilisation des Ressources avait recommandé de réaliser une étude, afin d'examiner les modalités actuelles de financement des activités VIH/SIDA multilatérales, en insistant tout particulièrement sur les activités de base de l'ONUSIDA.

A sa réunion de mai 1998, corroborant cette recommandation, le CCP a demandé :

... d'entreprendre, comme l'avait recommandé le Groupe de travail du CCP sur la Mobilisation des Ressources, une étude financée avec des ressources extrabudgétaires, afin d'analyser de façon approfondie les mécanismes actuels de financement et leur implications pour le Programme et de suggérer d'autres options que le CCP examinerait. Et de créer un groupe de référence à représentation large afin de fournir des données informatives et des avis à cet égard.

Compte tenu de cela, une étude (Etude sur le financement de l'ONUSIDA) a donc été commandée sur le financement du programme ONUSIDA et de ses activités. Un groupe de référence des donateurs a été créé à Genève afin de guider le consultant chargé de l'étude. Le 7 mars 2000, ce groupe a défini un plan de travail général avec le consultant et le Secrétariat ONUSIDA à Genève. Il a été convenu qu'une analyse écrite des donateurs constituerait une base d'information précieuse à la fois pour l'étude et pour d'autres activités connexes. Cette analyse s'est appuyée sur une revue de la documentation existante et sur des entretiens individuels chez certains donateurs et organismes coparrainants. Un rapport intérimaire a été présenté au conseil de coordination du programme le 26 mai 2000 et le rapport final a été soumis au Secrétariat de l'ONUSIDA en septembre 2000.

#### Résultats de l'étude

Cette étude était censée traiter deux questions fondamentales : comment garantir le financement complet des budgets ONUSIDA approuvés par le CCP, et l'éventualité ainsi que

le rôle de nouvelles sources de financement pour atteindre cet objectif de financement complet – y compris une évaluation de leur rentabilité respective.

L'étude a notamment conclu ce qui suit :

- Les donateurs, ayant recherché, obtenu et approuvé une action thématique novatrice intégrée émanant du système des Nations Unies afin de lutter contre un problème prépondérant, doivent réagir de façon appropriée en garantissant le financement complet du budget de l'ONUSIDA.
- Ils rencontrent un problème majeur pour le Budget et Plan de Travail intégrés (BPTI) qui supposent une augmentation des contributions sur les deux premiers exercices biennaux, et pour certains donateurs, des changements au niveau de leurs politiques et pratiques actuelles de financement.
- Les donateurs demeurent bien disposés à l'égard de l'ONUSIDA, dont ils apprécient grandement le travail au niveau mondial. A noter toutefois une certaine baisse de l'appui des donateurs entre le premier exercice biennal et le second. Si ceci est en partie imputable aux modifications des taux de change, par ailleurs les donateurs ont l'impression que l'ONUSIDA est moins pertinent à l'échelon pays (le volume de l'action menée de concert par les coparrainants est par trop variable) ; or, c'est à cet échelon que les donateurs souhaitent désormais concentrer leurs efforts. Résultat net : alors que les donateurs manifestent leur volonté d'accorder de plus en plus la priorité aux activités VIH/SIDA en général, l'ONUSIDA ne suit pas totalement.
- L'ONUSIDA a peut-être besoin, en plus du CCP, d'une sorte de forum où il pourrait régulièrement et systématiquement rencontrer les donateurs afin d'examiner plus en profondeur les questions de financement. Ce serait ainsi l'occasion d'étudier de façon plus approfondie les niveaux programmatiques des futurs BPTI, en prenant en compte les attentes des donateurs, et de susciter une plus grande volonté d'engagement et d'investissement participatif de la part de la communauté des donateurs.
- L'ONUSIDA continuera de dépendre presque exclusivement des gouvernements pour financer le BPTI. Les entreprises et les fondations sont très tournées vers les activités qui sont directement reliées à leurs intérêts spécifiques, et là où il s'avère possible de développer un intérêt commun avec l'ONUSIDA, cet intérêt se concentrera principalement sur l'échelon pays.

### **Recommandations de l'étude et suivi de l'ONUSIDA**

L'ONUSIDA a examiné attentivement les recommandations de l'étude et les intègre actuellement aux activités du programme. Ceci se manifeste principalement dans le domaine de la mobilisation des ressources et de l'élaboration du BPTI pour 2002-2003. Le tableau ci-joint résume les recommandations et la suite donnée par l'ONUSIDA.

**Suite donnée par l'ONUSIDA aux recommandations de l'Etude sur son financement**

Recommandation	Réponse de l'ONUSIDA
REC 1	<p>Que le Secrétariat organise à la première occasion appropriée une réunion de ses donateurs afin d'examiner le financement du BPTI, avec pour objectif de parvenir à un accord large avec eux, pour financer toutes les activités du BPTI, notamment et en particulier les activités des Coparrainants, la responsabilité globale de la mobilisation des ressources incombant au Secrétariat</p>
Réponse de l'ONUSIDA	<p>Le financement du budget est régulièrement examiné dans le cadre de réunions informelles avec les donateurs, lors desquelles on présente un état des contributions au fonds fiduciaire pour le financement du BPTI. De plus, des points sont faits aux donateurs sur l'élaboration du Budget et Plan de Travail intégrés pour 2002-2003. La responsabilité globale de la collecte de fonds pour le BPTI incombe au Secrétariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'approche actuelle est d'encourager le versement des contributions directement par le canal des Coparrainants et du Secrétariat, les donateurs/les coparrainants signalant ces versements au Secrétariat.</b></li> <li>• <b>L'intention est de faciliter la participation des coparrainants au BPTI, en offrant un avantage financier direct.</b></li> <li>• <b>Le Secrétariat assume déjà la responsabilité principale de la mobilisation des ressources, avec l'appui des coparrainants pour des initiatives bien précises.</b></li> </ul>
REC 2	<p>Si par cette approche, un consensus suffisant ne peut être trouvé avec les donateurs sur ces questions, qu'il soit demandé au CCP de décider le recours à l'une des alternatives possibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. inclure dans les prochains BPTI uniquement les activités que les coparrainants se sont engagés à financer avec les ressources qu'ils auront eux-même mobilisées ;</li> <li>2. garder la possibilité d'un effort inter-institutions de mobilisation des ressources pour le BPTI (approche actuelle) ; ou</li> <li>3. abandonner le concept de BPTI et revenir à un Budget-plan de travail du Secrétariat ONUSIDA exclusivement.</li> </ol>
Réponse de l'ONUSIDA	<p><b>Aucune suite donnée pour le moment: prématuré tant qu'il ne se sera pas écoulé suffisamment de temps pour évaluer le soutien financier concédé à l'actuel BPTI. Actuellement, les coparrainants souhaitent poursuivre le BPTI, à moins que les donateurs ne signalent clairement qu'il faut arrêter. Les discussions sur le budget pour 2002-2003 sont donc centrées sur les ajustements à effectuer au niveau de la marche à suivre et de la conception, plutôt que sur des orientations radicalement nouvelles.</b></p>

<p>Rec 3</p>	<p>Que le Secrétariat étudie avec ses donateurs en tant que groupe la possibilité de créer un mécanisme qui garantisse un échange régulier et systématique de vues sur les questions financières.</p>
<p>Réponse de l'ONUSIDA</p>	<p><b>Désormais, les principaux donateurs de l'ONUSIDA se réunissent sur une base informelle ; le Secrétariat soumet des briefings aux donateurs sur les questions financières dans le cadre de ce groupe ainsi constitué. Un suivi est assuré, afin de garantir un flux suffisant d'informations à l'ensemble des donateurs.</b></p>
<p>REC 4</p>	<p>Dans la mesure où il est inévitable à moyen terme que les fonds de base soient collectés presque exclusivement auprès des gouvernements donateurs, le Secrétariat devrait concentrer les efforts du personnel existant de mobilisation des ressources presque exclusivement sur ces donateurs. Il conviendrait d'élaborer des stratégies spécifiques pour chaque donateur, d'abord pour les donateurs potentiellement en mesure d'accroître leur soutien financier, et ensuite pour les principaux donateurs actuels afin d'éviter l'érosion de leur soutien. Diffuser ces stratégies auprès de l'ensemble du Secrétariat pour garantir la bonne connaissance des problèmes clés importants pour chaque donateur.</p>
<p>Réponse de l'ONUSIDA</p>	<p><b>L'ONUSIDA place déjà la priorité sur les donateurs de contributions au BPTI. Pour chaque donateur, un profil/descriptif et un tableau des contributions ont été élaborés aux fins de la collecte de fonds, et sont actuellement affinés. Cette information circule déjà plus largement au sein du programme et sera également adressée aux unités pertinentes selon la nouvelle structure du programme.</b></p>
<p>REC 5</p>	<p>Il est recommandé que le Secrétariat de l'ONUSIDA, en coopération avec les coparrainants, revoie le rôle qu'il pourrait jouer pour soutenir la mobilisation de ressources destinées aux activités VIH/SIDA à l'échelon pays, en particulier celles des coparrainants.</p>
<p>Réponse de l'ONUSIDA</p>	<p><b>En cours : cet aspect s'inscrit dans le cadre d'une discussion menée actuellement au sein du programme sur les fonctions du Secrétariat et des Coparrainants dans le domaine de la mobilisation des ressources. En principe le Secrétariat répond aux demandes, formulées par les groupes thématiques, de renforcement du potentiel de mobilisation des ressources des gouvernements nationaux, par exemple en aidant à l'organisation de tables rondes. Le Secrétariat joue également un rôle clé en favorisant l'élaboration de plans de travail intégrés onusiens qui précisent la contribution du système des Nations Unies aux priorités nationales, et en aidant les groupes thématiques à financer ces plans. Avec la nouvelle structure du programme, il y aura un centrage plus net sur la mobilisation des ressources à l'échelon pays, du fait d'une meilleure synergie entre les unités du Secrétariat, à savoir les</b></p>

	<b>bureaux géographiques, l'unité Partenariats, Relations avec les organes directeurs, les donateurs et les Nations Unies, et les Organismes Coparrainants.</b>
REC 6	Que l'intensification des efforts systématiques pour entraîner les entreprises et les fondations dans l'action mondiale contre le VIH/SIDA soit étudiée principalement dans le contexte de l'examen par le Secrétariat de son rôle dans la mobilisation des ressources pour les activités à l'échelon pays. L'utilisation de ressources limitées pour favoriser les intérêts de ces groupes en l'absence d'un rôle clairement défini en matière de mobilisation de ressources à l'échelon pays n'est pas considérée comme étant d'un bon rapport coût/avantage. L'intensification des efforts dans ce domaine nécessitera manifestement des ressources financières et humaines supplémentaires.
Réponse de l'ONUSIDA	<b>En cours : le Programme a été relativement attentiste dans son travail de mobilisation de ressources auprès du secteur privé, en grande partie à cause de contraintes en matière de ressources. Des liens ont été instaurés avec plusieurs groupes du secteur privé (par exemple la Fondation des Nations Unies, la Fondation Gates, le Conseil mondial des Entreprises sur le VIH/SIDA, Prince of Wales Business Leaders Forum) et avec des entreprises. La nouvelle unité Partenariats au sein du Secrétariat servira et exploitera les points forts d'un éventail de partenaires, y compris les entités philanthropiques privées et du secteur des entreprises. Cette Unité élaborera également une stratégie ONUSIDA d'approche de ces groupes.</b>
REC 7	Dans les limites des ressources existantes, que le Secrétariat étudie un moyen de fournir systématiquement aux entreprises et aux fondations l'information concernant les possibilités de projets spécifiques à financer à l'échelon pays, et notamment les points de contact appropriés pour assurer le suivi.
Réponse de l'ONUSIDA	<b>En cours : des accords généraux de coopération ont été formulés avec des entreprises au niveau mondial (ex : Coca-Cola)), afin de guider le développement de la collaboration à l'échelon pays. A mesure que de nouvelles possibilités de coopération surgissent, des projets/activités spécifiques sont identifiés par l'intermédiaire des Groupes thématiques.</b>
REC 8	Que les stratégies pour chaque donateur (voir recommandation 5) prévoient, s'il y a lieu, un examen du rôle possible d'autres organismes publics qui sont habilités à financer la lutte contre le VIH/SIDA, mais qui ne prennent pas part au financement de l'ONUSIDA.
Réponse de l'ONUSIDA	<b>En cours : le Programme saisit les occasions qui se présentent de solliciter d'autres organismes de gouvernements donateurs.</b>

REC 9	Que dans l'immédiat le Secrétariat ne tente aucune activité systématique de collecte directe de fonds auprès du grand public.
Réponse de l'ONUSIDA	<b>Aucune initiative telle que l'envoi de courrier n'est envisagée.</b>
REC 10	Que les donateurs, dont les ministres rangent la campagne contre le VIH/SIDA parmi les grandes priorités de leur ordre du jour personnel, se consultent afin de déterminer le bien-fondé de réunions régulières mais peu fréquentes de leurs ministres pour renforcer leur volonté commune, et de voir si un ou plusieurs de leurs ministres seraient prêts à défendre cette initiative.
Réponse de l'ONUSIDA	<b>L'ONUSIDA est pour, et prêt à aider. Cette recommandation s'adresse davantage aux gouvernements qu'au Secrétariat. Le Programme apprécierait de se faire conseiller sur la façon de stimuler l'action à cet égard.</b>